

rôme, dont deux étaient italiens. Ses paroles sont remarquablement belles : « Les brillants et salutaires  
 « enseignements de ces docteurs ont éclairé l'Église,  
 « l'ont ornée de vertus et ont formé les mœurs de ses  
 « enfants. Placés, comme des lumières ardentes et  
 « resplendissantes, sur le chandelier, dans la mai-  
 « son du Seigneur, ils ont dissipé les ténèbres, et  
 « tout le corps de l'Église a lui, par eux, comme  
 « l'étoile du matin; leur féconde éloquence, où l'on  
 « sent couler avec abondance la grâce céleste, pé-  
 « nètre les mystères des écritures, en résoud les  
 « difficultés, en dissipe l'obscurité, en éclaircit les  
 « doutes. Leurs profonds et magnifiques écrits sont  
 « pour le grand édifice de l'Église comme un revê-  
 « tement d'éclatantes pierreries, et la rare élégance  
 « de leurs paroles en accroît la gloire et la splen-  
 « deur<sup>1</sup>. »

<sup>1</sup> Horum quippe Doctorum præ lucida et salutaria documenta prædictam illustrarunt Ecclesiam, decorarunt virtutibus et moribus informarunt. Per ipsos præterea, quasi luminosas ardentes que lucernas super Candelabrum, in Domo Domini positas, errorum tenebris profligatis, totius corporis Ecclesiæ tanquam sydus irradiat matutinum; eorum etiam fœcunda facundia cœlestis irrigui gratia influente, scripturarum enigmata reserat, solvit nidos, obscura delucidat, dubia que declarat. Profundis quoque ac decoris eorum sermonibus ampla ipsius Ecclesiæ fabrica velut gemmis vernantibus rutilat, et verborum elegantia singulari gloriosius sublimata coruseat. Rayn. 1295. 55.

## LIVRE TROISIÈME.

## SOMMAIRE.

1296.—1297.

Couronnement de Frédéric à Palerme. — Boniface l'excommunie et crée Jacques d'Aragon gonfalonnier de la Sainte-Eglise pour le combattre. — Les mouvements de la Sicile entraînent ceux de la Romagne. — Boniface veut pacifier cette dernière province. — Il facilite à Guido de Montefeltro l'entrée en religion. — Louis, fils de Charles-le-Boiteux, se fait religieux vers le même temps. — Pise confie son gouvernement à Boniface. — Celui-ci s'interpose, comme pacificateur, entre Gênes et Venise. — Il écrit aux légats, en Angleterre, à Philippe et à Adolphe. — Réponse orgueilleuse de Philippe-le-Bel. — Affaire de l'église de Pamiers. — Boniface érige un évêché et fonde une université dans cette ville. — Les laïques contristent l'Église. — La fameuse constitution *Clericis Laicos*. — Elle n'était ni nouvelle ni abusive. — Philippe-le-Bel s'emporte et publie un édit attentatoire aux droits de l'Église. — Boniface y oppose une bulle toute paternelle. — La constitution est reçue en Angleterre: Fermeté

du clergé anglais. — Les Fratricelles et leur origine. — Motifs de leurs luttes contre les papes et surtout contre Boniface. — Jacopone de Todi. — La Sicile; moyens employés par Jacques pour en faire sortir Frédéric. — Traité de Boniface avec Jacques. — Les patriciens romains. — Les Colonne et leur famille; comment ils devinrent ennemis de Boniface. — Brigandage de Sciarra Colonne. — Rébellion des Colonne et menaces de Boniface. — Ils répandent un pamphlet contre lui. — Effet de ce libelle. — Ils sont frappés par la bulle *Lapis abscissus*. — Ils y répondent par de nouveaux affronts. — On en vient aux armes. — Messagers du peuple romain à Boniface. — Réponse de ce dernier. — Croisade contre les Colonne. — Boniface donne la pourpre aux cardinaux. — Il canonise Louis IX, Roi de France.

Lorsque les Siciliens eurent expulsé violemment Calamandrano, envoyé pontifical, toute voie d'accommodement fut fermée; et, en détruisant les espérances de Boniface, cet acte ranima celles de toute la Sicile. L'île entière s'agitait comme en un jour de fête, et, dans les transports d'une liberté qui faisait oublier les plaies de la tyrannie française, elle élevait sur le trône le jeune Frédéric, enfant chéri de la belle Constance. Les habitants avaient vu comment on prenait possession d'un sceptre par droit de conquête et par droit de naissance, comment on le mettait entre les mains d'un prince, en vertu de l'investiture pontificale; mais ils ne savaient pas encore ce que c'était que de prendre eux-mêmes une couronne, et de la placer sur la tête d'un roi de leur création. Ils en firent l'expérience le 24 mars : aussi, déployèrent-ils une pompe incroyable dans les cérémonies religieuses et civiles qui eurent lieu à cette occasion. Frédéric fut sacré et couronné roi dans la cathédrale de Palerme: il parcourut ensuite la ville à

cheval, tenant un globe et un sceptre. Il semblait que jamais prince n'eût été porté au trône par des vœux plus ardents et plus unanimes. Aux fêtes succédèrent les faveurs et les réglemens politiques : les faveurs furent très-abondantes, c'était un roi nouveau qui les distribuait. Appuyés sur la force populaire qui le soutenait lui-même sur le pavois, les réglemens furent marqués au coin de la sagesse<sup>1</sup>. Le partage du pouvoir entre le roi et un parlement annuel où tous les ordres du royaume étaient représentés, fut agréable au peuple qui se soumit volontiers aux lois. Charles II et le Pape durent sérieusement craindre que ce prince, après s'être assuré la possession de la Sicile, n'attirât à lui les Napolitains eux-mêmes, moins par la force des armes, que par l'attrait séduisant du gouvernement nouveau. Frédéric se rendit immédiatement à Reggio et menaça la Calabre.

Tirer l'épée contre un ambassadeur, répondre par la raison du fer et par une grossière expulsion aux conditions pacifiques dont il est porteur, c'était sans doute au XIII<sup>e</sup> siècle, comme en tout temps, une violation du droit des gens; aussi, ayant perdu tout espoir de paix, Boniface employa-t-il des moyens plus actifs. Il y fut d'ailleurs contraint par les menées de

<sup>1</sup> Nic. Special. lib. 3. c. 4. — Anony. chron. Sic. C. 54.

Frédéric qui, uni aux Gibelins de Toscane et de Lombardie, cherchait à soulever le royaume de Naples par des messagers secrets. Boniface commença par envoyer le cardinal Landolphe pour rompre les intrigues de ces derniers<sup>1</sup>, et, le jour de l'Ascension, il publia dans la basilique de St-Pierre un monitoire solennel contre Frédéric. Après y avoir énuméré les censures portées contre Pierre d'Aragon et ses fauteurs de Sicile par les papes Martin, Honorius et Nicolas, et rappelé les traités conclus avec Jacques, ainsi que la brutale expulsion de son légat, il condamne le couronnement de Frédéric et les intelligences coupables de ce prince avec les ennemis de l'Eglise; annule tous ses actes de gouvernement; lui ordonne de déposer le sceptre et de cesser au plus tôt tout exercice du pouvoir royal; lui assigne pour dernier délai, l'Octave des SS. Apôtres, époque à laquelle Frédéric et les Siciliens seraient solennellement excommuniés, dans le cas où ils persévéraient dans leur rébellion. Il défend à qui que ce soit de s'unir à eux, et les dépouille de tous les privilèges<sup>2</sup>, de toutes les franchises que le Saint-Siège leur avait octroyés. Ces monitoires ne produisirent aucun effet: et, le jour de la Dédicace de la basilique

<sup>1</sup> Rayn. ad. an. 1296. n. 20.

<sup>2</sup> Lib. 2. Ep. 37. Rayn. 1294. 44.

vaticane, Boniface frappa la Sicile des censures dont il l'avait menacée<sup>1</sup>.

Il fallait encore user d'autres armes, car, loin d'éprouver des remords, les Siciliens faisaient résolument la guerre aux villes du continent napolitain. Frédéric était à la tête de l'armée, et Roger de Loria commandait la flotte : la victoire les accompagnait. Squillace fut emportée de vive force; Catanzaro se rendit sous condition; Cotrone et d'autres terres furent prises et ravagées<sup>2</sup>. Quoique Frédéric n'eût pas encore été couronné, Boniface avait déjà imploré le secours du roi Jacques, par une lettre du 20 janvier; il lui avait même député le franciscain Leonardo, en qualité de légat, pour lui rappeler les bienfaits qu'il avait reçus du Saint-Siège, l'obligation où il était de le soutenir, et pour l'inviter à se rendre en toute hâte à Rome. Seize jours après, le pontife adressait une seconde lettre au même prince, en date du 5 février, par laquelle il le créait gonfalonnier de la sainte Eglise<sup>3</sup>, lui décernant le titre de souverain défenseur de cette même Eglise contre ses ennemis. L'écrit commence par ces mots « Redemptor mundi » et mentionne les obligations que le Pape impose à l'Aragonais en

<sup>1</sup> Lib. 2. Ep. 400. Rayn. 45.

<sup>2</sup> Nic. Special. lib. IX. cap. 3.

<sup>3</sup> Rayn. ad. annum 1294. 49.

retour de cette haute dignité. Les Turcs, oppresseurs de la Terre-Sainte, étaient les principaux ennemis de l'Eglise, c'est donc contre eux nommément que le Roi doit agir. Quant aux Siciliens, comme ils n'avaient pas encore couronné Frédéric au mois de février, et que tout espoir d'arrangement n'était pas perdu, Boniface n'en parle pas, quoiqu'à vrai dire la mission de Jacques fût surtout dirigée contre eux. L'Aragonais devait mettre sur le pied de guerre une flotte montée par un bon nombre de soldats, et fournir tout le matériel nécessaire à environ soixante galères; au reste, l'Eglise pourvoyait à toute dépense d'armement et d'entretien des vaisseaux. Généralissime, Jacques n'en était pas moins aux ordres du Pape, et devait être prêt à marcher contre les Turcs, ou contre tout autre ennemi de l'Eglise quel qu'il fût. Le butin que l'on pourrait faire serait divisé entre deux parts, dont l'une reviendrait au Roi, et l'autre au Pape au profit de la Terre-Sainte. On distinguait entre les terres à conquérir : ou bien elles auraient appartenu auparavant à un prince catholique, et, dans ce cas, elles seraient rendues à ce dernier, ou bien elles auraient été possédées par les infidèles, et alors elles demeureraient sous la garde de l'Eglise tant que le Pape n'en aurait pas disposé. Les décimes sur les églises de l'Aragon seraient

perçues pendant trois ans par le Roi, s'il répondait fidèlement à cet appel du Saint-Siège; durant son absence motivée par ce pieux office, ses États restaient sous la protection de St-Pierre. Telles furent, en abrégé, les conditions auxquelles Boniface conféra à Jacques la dignité de gonfalonnier de la Sainte-Église. Elles ne durent pas déplaire à l'Aragonais, qui cependant mit la plus grande lenteur à accomplir la promesse qu'il avait faite de marcher au secours de l'Église. Le même jour, 5 février, ce traité fut suivi ou plutôt accompagné d'une troisième lettre très-pressante<sup>1</sup>. Mais Jacques ne vint que l'année suivante. Boniface qui doutait beaucoup de sa bonne foi, pressa Charles de se défendre lui-même; ce dernier manquait non de volonté, mais de puissance, la paix qu'il avait si chèrement achetée de Jacques ayant épuisé ses trésors. Boniface l'aida puissamment à rétablir ses finances: en premier lieu, il lui envoya cinq mille onces d'or<sup>2</sup>; puis, comme il s'agissait d'une guerre contre les ennemis de l'Église, il lui permit de lever des subsides sur les biens sacrés<sup>3</sup>, et prescrivit même à l'évêque de Marseille de donner à Charles les décimes ecclésiastiques, pour servir à l'équipement de la flotte.

<sup>1</sup> Rayn. 4296. n. 41.

<sup>2</sup> Lib. 2. Ep. 48. Rayn. 45.

<sup>3</sup> Lib. 2. Ep. 576. ib.

Le contre-coup des mouvements de la Sicile se faisait ressentir sur le continent italien. Comme les villes et les citoyens se divisaient en deux camps, Guelfes et Gibelins, l'élévation ou l'abaissement de la Famille de France en Italie, y était une cause grave d'agitation, parceque cette famille était devenue le centre et le soutien des Guelfes, depuis que les papes, soit affection pour la France, soit petitesse de vues, avaient laissé échapper de leurs mains la direction de ce parti. Guillaume Durand gouvernait depuis un an, comme nous l'avons dit, en qualité de comte, la Romagne, que Boniface lui avait confiée ainsi que la Marche. A l'époque de sa prise de possession, Azzo VIII, marquis d'Este, excitait de plus en plus, par son ambition, le feu de la discorde entre les partis. Cet orgueilleux seigneur convoitait Parme, qui, au mois de décembre, avait été le théâtre de luttes intestines, accueillit les Sanvitali qu'on en avait chassés, pour se fournir l'occasion d'envahir leur patrie en les y reconduisant. Secourue par Milan, par Bologne et par Albert Scotto, seigneur de Plaisance, Parme lui résista. La guerre s'étendit ainsi par toute la Romagne<sup>1</sup>. Dans la même année, les Parmesans et les Bolognais s'étant joints aux Brescians et aux

<sup>1</sup> Chron. Esten. ap. Murat. S. R. I. Tom. 15.

bannis de Reggio et de Modène<sup>1</sup>, Azzo, à leur exemple, demanda des renforts aux Gibelins de la Romagne. Il groupa autour de lui les plus puissants de la contrée : c'étaient Maghinardo de Susiana avec les hommes de Faenza, Scarpelta Ordelaffi avec ceux de Forli et de Césène, et le fameux Ugucione de la Faggiuola avec tous les Gibelins expulsés de Bologne, de Rimini, de Ravenne et d'autres cités. Ils se réunirent en conseil à Argenta, avec le marquis d'Este, et convinrent d'enlever Imola à Bologne<sup>2</sup>. Averti de ce projet, Durand, comte de Romagne, appela les Bolognais aux armes ; le combat se livra sur les bords du fleuve Santerno avec les Gibelins commandés par Azzo : la victoire se déclara pour ceux-ci qui s'emparèrent d'Imola<sup>3</sup>. Au mois d'avril de la même année, Guillaume Durand priva Césène, Forli, Faenza et Imola de leurs privilèges, de leurs honneurs et de leurs dignités<sup>4</sup>, afin de les punir de leur alliance avec le gibelin Azzo de Ferrare ; vengeances impuissantes, qui, au lieu de calmer les esprits, ne firent que les aigrir.

Le pape Boniface employait d'autres procédés

<sup>1</sup> Chron. Parmen. S. R. I. Tom. 9.

<sup>2</sup> Chron. Esten. ib.

<sup>3</sup> Mat. de Griff. Annal. Bonon. T. 48. S. R. I. — Chron. Froliv. T. 22.

<sup>4</sup> Annal. Cœsen. S. R. I. T. 14.

pour mettre fin à ces tragiques scandales. Il voulait arriver à la paix sans les armes ; il voulait que chacun fit valoir ses raisons devant un juge dont la sentence remplaçât les combats et les vengeances. Pour peu que l'on veuille jeter un regard sur cette époque et réfléchir que toute confiance avait disparu au milieu de cette fermentation de haines et de colères, on conviendra que, si Boniface s'attribuait le rôle de juge, il était, par sa sagesse et par la nature de ses fonctions, le seul capable de le remplir et de dominer la tempête, puisque seul il était respecté et obéi : vérité que la suite de cette histoire fera ressortir davantage. Tout était donc en combustion de Rimini jusqu'à Parme ; le Pape députa l'évêque de Pavie pour traiter de la paix dans cette contrée, et écrivit en même temps, dans des vues pacifiques, à Guido de Montefeltro, un des chefs les plus influents du parti gibelin : il l'exhortait à se présenter, lui et d'autres nobles, en cour papale, pour y régler à l'amiable les points en litige<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Lib. 2. Ep. 1..... Ut te ac aliis nobilibus personis hujusmodi in curia nostra presentibus, nos per te ac illos, de predictarum partium conditionibus informati, tractare, ordinare, disponere, et providere possimus ea, quæ ad vestrum et aliarum ipsarum partium bona, statum, tranquillitatem et pacem viderimus expedire.